

Discours de Ben Fayot lors du débat sur la nomination de la Commission Santer (Strasbourg, 21 juillet 1994)

Source: Débat au Parlement européen sur la nomination de la Commission Santer- Strasbourg: Parlement européen - Division de l'audiovisuel [Prod.], 21.07.1994. Parlement européen, Strasbourg. - VIDEO (00:02:31, Couleur, Son original).

Parlement européen, Rue Wiertz, 1047 Bruxelles - Belgique.

Copyright: Transcription CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/discours_de_ben_fayot_lors_du_debat_sur_la_nomination_de_la_commission_santer_strasbourg_21_juillet_1994-fr-329590b5-568f-42b4-928f-2afb2217625f.html



Date de dernière mise à jour: 04/07/2016

Discours de Ben Fayot lors du débat sur la nomination de la Commission Santer (Strasbourg, 21 juillet 1994)

[Ben Fayot] Monsieur le Président, face à ceux qui reprochent à monsieur Santer d'être l'homme de Major, il faut dire que monsieur Santer est le candidat de onze chefs d'État et de gouvernement, parmi lesquels des socialistes éminents. Moi, je ne vais pas voter contre un candidat qui a reçu la caution de Felipe González, de François Mitterrand, d'Andreas Papandreou, de Poul Rasmussen, sans parler de Wim Kok, de Willy Claes, le président du Parti des socialistes européens dont le groupe se veut tellement critique, de Jacques Poos ou de Dick Spring. Ensuite, Mesdames, Messieurs, on reproche au Conseil européen d'avoir bafoué la démocratie. Franchement, je ne sais pas ce que ce Parlement veut. Pour le moins, en se comportant de la sorte, il n'est pas responsable. Puis-je rappeler que c'est pour la première fois que le Parlement européen participe à la désignation du président de la Commission. Que c'est le Parlement européen, dans son règlement, qui a demandé au Conseil de lui soumettre un nom. En vertu de notre règlement, c'est nous qui demandons au Conseil de trouver un accord. On ne peut donc pas lui reprocher d'en avoir trouvé un. Reste la personne de monsieur Santer sur laquelle il faut bien se prononcer. Pour moi, qui le connais depuis longtemps, je puis dire que c'est un Européen convaincu qui a beaucoup fait comme chef de gouvernement pour la construction européenne. L'Acte unique comme le traité de Maastricht ont été préparés sous sa présidence. Je voudrais dire aussi au Parlement européen que, dès sa nomination par le Conseil européen, il a demandé à entrer en contact avec cette assemblée, à voir son nouveau président, à se présenter devant les groupes parlementaires. C'est aussi un homme aux convictions sociales évidentes et, en tant que socialiste, je puis attester dans ce domaine une collaboration fructueuse au sein de la coalition gouvernementale que nous avons avec monsieur Santer depuis plus de dix ans. C'est enfin un homme qui a l'expérience de conduire avec doigté et fermeté une équipe, un gouvernement, un collège, qui sait diriger une équipe, tout comme on peut avoir confiance en lui pour animer cette équipe d'un projet concret et pour la dynamiser vers de nouveaux horizons. C'est pour ces raisons, Monsieur le Président, que les socialistes luxembourgeois vont voter pour monsieur Santer.